

ARTHUR MEYER

Directeur

J. CORNÉLY

Secrétaire de la Rédaction

ABONNEMENTS

PARIS : Trois mois 12 fr. 50

DÉPARTEMENTS : Trois mois 16 fr. 50

RÉDACTION
16, rue de la Grange-Batelière, à l'entresol
DE DEUX HEURES À MINUIT

Les manuscrits ne sont pas rendus

Nous prions les personnes dont l'abonnement expire fin courant de vouloir bien le renouveler au plus tôt si elles veulent éviter des retards dans la réception du journal.

Nous leur rappelons que les renouvellements d'un mois sont acceptés.

PRIX

Pour Paris et le département de la Seine. 5 f.
Départements. 6 f.

VENDREDI CHAIR NE MANGERS

Pourquoi? C'est la règle comme au jeu d'oie, lorsqu'on paye pour être tombé dans le puits. Libre à vous de ne pas jouer à l'oie. Libre à vous également de ne pas suivre les préceptes de la religion dans laquelle vous avez été élevé. Nul ne vous met, de force, des boulettes de viande dans la bouche, comme on fait aux bébés exsangues qui préfèrent les nougats aux entrecôtes.

Dieu sait pourtant que cette prescription religieuse a plus que toutes les autres le don d'éveiller les rébellions libres-penseuses. Chair ne mangers. Ah! le bon billet qu'à l'Eglise! Dès le matin du vendredi saint, tout homme qui, né catholique, fait miette de ne pas l'être, se réveille animal, carnassier. On aime la viande de tout l'attractif du bœuf défendu.

Les hommes sont, on l'a dit avant nous, de grands enfants, et il nous souvient qu'êtant enfants, au collège, c'était une préoccupation solennelle, longuement méditée, et d'ailleurs favorisée par les externes libres, d'écluder l'abstinenza imposée par un économat ou n'avait pas encore pénétré l'esprit de l'article 7. Tel qui matudisait, six jours par semaine, le bouilli du réfectoire, aussi nerveux qu'une jolie femme, se trémoussait d'aise à la pensée qu'il allait pouvoir, pendant la récréation, grâce à la complicité d'un concierge cupide ou d'un pion volontaire, déchiqueter sans boire un saucisson trop salé.

C'était le beau temps de l'irréligion affichée au nez des camarades élevés sur les genoux d'une mère pieuse. Farce de collégiens, ravis de mettre le bon Dieu en quarantaine et de braver la trichine ou la colique pour faire enrager l'omonié.

Mais, le diable, c'est que l'on continue une fois le dos tourné au lycée. Le vendredi saint reste la date fatidique de l'année où l'estomac élève contre l'Eglise une barricade de gîte à la noix. Toutefois ces héros-mécontents ne veulent pas rester isolés. On ferait peut-être maigre tout comme un autre, si l'on déjeunait chez soi les pieds dans les pantoufles; mais dès qu'on a seulement un vis-à-vis, c'est une autre affaire. Il y a dans Paris un certain nombre de professeurs de gras qui sont comme le P. Hyacinthe et le Troisième-Théâtre-Français : il leur faut un public. Et c'est ainsi que chaque année, un certain nombre de citoyens font savoir à leurs contemporains qu'ils se réunissent pour banquetter, le vendredi saint. Et, le jour dit, la chose se passe avec solennité. De même qu'on fait à Greenwich des repas de poisson, les conjurés se font apporter de la viande à tous les services et les mandibules vont crânement leur train. L'indigention est le plus saint des devoirs.

O vous! qui que vous soyez, à qui il a été donné de connaître Sainte-Beuve, dites-moi que l'immortel auteur des *Lundis* n'a jamais fait état de pareille puérilité! Et vous, Sophie, cordon-bleu de l'illustre critique, dites-moi, si vous êtes encore de ce monde, que votre maître ne s'est jamais laissé enrégimenter dans le bataillon des fanatiques d'athéisme qui pensent qu'un pilon de poulet est le moyen le plus sûr pour écraser l'infâme. Il n'a jamais été inquiété dans son athéisme, le spirituel sénateur de l'Empire. Il n'avait donc pas besoin de protester contre une persécution imaginaire, car, s'il nous en souvient bien, ce ne sont pas les clercs, mais bien les républicains qui ont troubé son cœur par l'indécent charivari. Pourquoi donc aurait-il présidé à ces fameuses agapes dont la chronique nous a entretenu? Pourquoi, de concert avec des hommes comme Renan, comme le savant Robin, aurait-il provoqué des dîners de vendredi saint où l'on mangeait du gras, ne pouvant pas manger du préte? Oui, dites-moi que Sainte-Beuve n'a pas donné une fois l'an cette joie aux charcutiers et aux imberbiles. Déjà la légende de ces fameux dîners du vendredi saint craque de toutes parts. Il est admis aujourd'hui que le prince Napoléon n'y a figuré que dans l'imagination des gazetiers. Espérons que d'autres démentis suivront, pour qu'il soit bien démontré que l'organisation de ces ridiciles protestations culinaires appartenait en propre à cette classe d'innocents qui, en mangeant des côtelettes, font tort au foie.

Et comme la cour de cassation n'est pas encore composée uniquement, à l'instar du conseil d'Etat, de médiocrités dociles, elle pourraient réservé plus d'une surprise et plus d'une déception aux entrepreneurs de scandale qui ont voulu la guerre religieuse.

C'est décidément mardi ou mercredi que paraîtront à l'*Officiel* les deux secrétaires par lesquels le successeur de Louis XIV révoque l'édit de Nantes... pardon! M. Jules Grévy disperse les Jésuites et ferme leurs établissements.

Les catholiques protestèrent et les religieux résisteront par tous les moyens légaux.

Nous ne saurons assez les engager à cette résistance légale et pacifique. Il est certain que le jour où, pour appliquer ses « lois existantes », M. Jules Grévy sera obligé des moyens coercitifs, et de faire procéder par ses commissaires de police, à des arrestations et à des emprisonnements, il faudra que la justice intervienne.

Et comme la cour de cassation n'est pas encore composée uniquement, à l'instar du conseil d'Etat, de médiocrités dociles, elle pourraient réservé plus d'une surprise et plus d'une déception aux entrepreneurs de scandale qui ont voulu la guerre religieuse.

Les conseils municipaux des communautés comprises dans le département des Ardennes sont convoqués pour le dimanche 4 avril prochain, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Cunin-Gridaine, décédé.

Le collège électoral se réunira au cheffieu, Mézières, le dimanche 9 mai, pour procéder à l'élection sénatoriale.

M. Fournier, ambassadeur de France à Constantinople, arrivera aujourd'hui à Paris, appelé par M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères.

La fameuse lettre d'Hartmann au *Central News*, que nous avons reproduite en grande partie, a été, l'autre jour, dé-

Le Gaulois

ARTHUR MEYER

Directeur

J. CORNÉLY

Secrétaire de la Rédaction

ANNONCES

MM. Ch. Lagrange, Cert et Cie
6, PLACE DE LA BOURSE, 6
Et à l'Administration du JournalADMINISTRATION
16, rue de la Grange-Batelière, à l'entresol
DE DIX HEURES À CINQ HEURESAbonnements : les 1^{er} et 16 de chaque mois

Qui, certes, nous le confessons volontiers, il y a avec le caractère des accommodements qui prennent au sourire. On se souvient de l'ébâchement de ce domesque de grande maison auquel son confesseur recommandait de faire maigre. Au souvenir des pluviées succulentes, des carpes Chambord savoureuses, des onctueuses timbales d'écrevisses qu'il servait quotidiennement à la table de ses maîtres : « Faire maigre, s'écrit-il malicieusement, je ne suis pas assez riche pour cela! » M'est avis, en effet, qu'un plat maigre médiéval par Trompette n'évoque que bien vaguement à l'esprit le souvenir des jeunes de la Thébaïde. Sans se piquer d'irréverence, on peut trouver singulier que la viande du gibier d'eau soit permise, alors que l'omelette soufflée est frappée de proscription. Mais quoi! l'Eglise le veut, l'Eglise l'ordonne. *Credo quia absurdum*. Et d'ailleurs, il est permis de se tromper, de ne pas distinguer ce qui est défendu de ce qui est permis. On peut faire gras par megard, pourvu que ça soit de bonne foi.

L'an dernier, je me trouvais à déjeuner justement le vendredi saint dans un restaurant du boulevard. A la table à côté de moi un quatuor de bourgeois panus mangeaient à gueule-que-veux-les-dents des rumsteaks, aux pommes soufflées. Ils étaient heureux de vivre, ces bourgeois, souriants, gais comme un singe qui a volé des noisettes, et bruyants avec cela, fiers d'être parpaillots et de le montrer au garçon. Au plus beau milieu de leur repas, un nouveau vent de leur connaissance entra dans le restaurant, leur serré la main et commanda un déjeuner maigre, et, le déjeuner servi, se met à manger silencieusement. Tout d'un coup il est interrompu par un formidable éclat de rire du quatuor. Mon pauvre ami, dit l'un d'eux d'un ton peiné, une fois son accès d'ilarité passée, vous serez damné comme nous. Vous avez demandé des céleris et vous ne prenez pas garde qu'ils étaient au jus. » Et le quatuor rit de rire de plus belle. Le quatuor riait à tort. L'Eglise admet des tempérances à l'axiomme rigoureuse du Code : « Nul n'est censé ignorer la loi. »

On sait que le tirage des lots de la Loterie franco-espagnole aura lieu dimanche prochain 28 mars.

Le tirage s'effectuera publiquement dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, de deux heures à cinq heures. Il se poursuivra les jours suivants, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Malgré les vacances parlementaires, une nombreuse assistance accompagnait hier le dépouillement de M. le contre-amiral Montjarret de Kerjagu, sénateur des Côtes-du-Nord.

L'entrée de la maison mortuaire, boulevard Haussmann, 82, avait été transformée en chapelle ardente.

Le deuil était conduit par le neveu et les deux frères du défunt : MM. les amiraux Lafont et Fayolle ; MM. Chesnelong et de Chagny, sénateurs, tenaient les cordons du poêle.

Sur le char funèbre, de deuxième classe, on avait placé un grand nombre de couronnes de violettes, d'immortelles et de camélias; l'épée, le chapeau et l'uniforme du contre-amiral avaient été mis sur le cercueil.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : le major de Lichtenstein, représentant du président de la République; les amiraux Giequel des Touches, Roussin, MM. Brun, baron d'Anthus, de Casabianca, Mayran, Lacave-Laplagne, Buffet, du Broglie, comte d'Andigné, maréchal Canrobert, prince de Lucinge, baron de Barante, vicomte de Mas-Latrie, vicomte de Saint-Pierre, général de Ladmirault et un grand nombre d'officiers de marine, de sénateurs et de députés. Dans le cortège se trouvaient, outre une députation du Sénat, plusieurs députés d'officiers de chacun des régiments de l'armée de Paris.

Le 82^e de ligne, drapeau et musique en tête, rendait les honneurs militaires.

Après le service funèbre, qui a été célébré à Saint-Louis-d'Antin, par M. l'abbé Guérard, curé de la paroisse, le corps a été porté dans les caveaux de l'église. De là, il sera transféré à Saint-Brieuc, pour être inhumé dans le caveau de la famille.

Toutes nos félicitations au comité qui vient de prendre une si intelligente initiative; d'ailleurs les noms des artistes que nous venons de citer nous sont un sur garant du succès de l'œuvre.

M. Ribot, qui a été nommé, hier, membre du jury de peinture par 433 voix, ne pourra probablement pas prendre part aux opérations de ce jury; nous apprenons qu'il est retenu au lit par une affection très grave.

Bastien Lepage, qui a recueilli 271 voix, partira prochainement pour Londres, où il va terminer le portrait de S. A. R. le prince de Galles.

Les mémoires de Kossuth, l'ancien dictateur hongrois, vont paraître prochainement.

M. Ribot, qui a été nommé, hier, membre du jury de peinture par 433 voix, ne pourra probablement pas prendre part aux opérations de ce jury; nous apprenons qu'il est retenu au lit par une affection très grave.

Bastien Lepage, qui a recueilli 271 voix, partira prochainement pour Londres, où il va terminer le portrait de S. A. R. le prince de Galles.

Les mémoires de Kossuth, l'ancien dictateur hongrois, vont paraître prochainement.

Il est écrits en hongrois et traduits en quatre langues : les éditions allemande, française, anglaise et italienne paraîtront en même temps que le texte original.

Les cartons se promènent dans l'assistance et reviennent entre les mains du P. Léonard qui, après avoir fait l'addition, trouve le chiffre fabuleux de 4,029 francs. C'est un beau résultat, mais il manque encore 4,674 francs.

Le P. Hyacinthe Loysen avait convoqué pour hier soir, dans son église de la rue Rochechouart — ex-Terfullia — les adhérents de la réforme catholique.

L'assistance est très nombreuse, et c'est avec peine que nous trouvons une place.

A huit heures et demie, le P. Loysen prend la parole, faisant comprendre à ses fidèles disciples que son Eglise a des frais beaucoup plus considérables que ses ressources. Le P. Loysen a été obligé de faire des dettes qui s'élèvent au chiffre de 8,700 francs.

Afin de pouvoir payer cette somme, il faut faire une quête et plusieurs souscriptions, ajoute l'ancien curé. Les personnes qui voudront bien souscrire sont priées d'inscrire leur nom et la somme à faire toucher sur de petits cartons que je vais faire circuler.

Les cartons se promènent dans l'assistance et reviennent entre les mains du P. Léonard qui, après avoir fait l'addition, trouve le chiffre fabuleux de 4,029 francs. C'est un beau résultat, mais il manque encore 4,674 francs.

Le P. Loysen avait convoqué pour hier soir, dans son église de la rue Rochechouart — ex-Terfullia — les adhérents de la réforme catholique.

L'assistance est très nombreuse, et c'est avec peine que nous trouvons une place.

A huit heures et demie, le P. Loysen prend la parole, faisant comprendre à ses fidèles disciples que son Eglise a des frais beaucoup plus considérables que ses ressources. Le P. Loysen a été obligé de faire des dettes qui s'élèvent au chiffre de 8,700 francs.

Afin de pouvoir payer cette somme, il faut faire une quête et plusieurs sous-

criptions, ajoute l'ancien curé. Les personnes qui voudront bien souscrire sont priées d'inscrire leur nom et la somme à faire toucher sur de petits cartons que je vais faire circuler.

Les cartons se promènent dans l'assistance et reviennent entre les mains du P. Léonard qui, après avoir fait l'addition, trouve le chiffre fabuleux de 4,029 francs. C'est un beau résultat, mais il manque encore 4,674 francs.

Le P. Loysen avait convoqué pour hier soir, dans son église de la rue Rochechouart — ex-Terfullia — les adhérents de la réforme catholique.

L'assistance est très nombreuse, et c'est avec peine que nous trouvons une place.

A huit heures et demie, le P. Loysen prend la parole, faisant comprendre à ses fidèles disciples que son Eglise a des frais beaucoup plus considérables que ses ressources. Le P. Loysen a été obligé de faire des dettes qui s'élèvent au chiffre de 8,700 francs.

Afin de pouvoir payer cette somme, il faut faire une quête et plusieurs sous-

criptions, ajoute l'ancien curé. Les personnes qui voudront bien souscrire sont priées d'inscrire leur nom et la somme à faire toucher sur de petits cartons que je vais faire circuler.

Les cartons se promènent dans l'assistance et reviennent entre les mains du P. Léonard qui, après avoir fait l'addition, trouve le chiffre fabuleux de 4,029 francs. C'est un beau résultat, mais il manque encore 4,674 francs.

Le P. Loysen avait convoqué pour hier soir, dans son église de la rue Rochechouart — ex-Terfullia — les adhérents de la réforme catholique.

L'assistance est très nombreuse, et c'est avec peine que nous trouvons une place.

A huit heures et demie, le P. Loysen prend la parole, faisant comprendre à ses fidèles disciples que son Eglise a des frais beaucoup plus considérables que ses ressources. Le P. Loysen a été obligé de faire des dettes qui s'élèvent au chiffre de 8,700 francs.

Afin de pouvoir payer cette somme, il faut faire une quête et plusieurs sous-

criptions, ajoute l'ancien curé. Les personnes qui voudront bien souscrire sont priées d'inscrire leur nom et la somme à faire toucher sur de petits cartons que je vais faire circuler.

Les cartons se promènent dans l'assistance et reviennent entre les mains du P. Léonard qui, après avoir fait l'addition, trouve le chiffre fabuleux de 4,029 francs. C'est un beau résultat, mais il manque encore 4,674 francs.

Le P. Loysen avait convoqué pour hier soir, dans son église de la rue Rochechouart — ex-Terfullia — les adhérents de la réforme catholique.

L'assistance est très nombreuse, et c'est avec peine que nous trouvons une place.

A huit heures et demie, le P. Loysen prend la parole, faisant comprendre à ses fidèles disciples que son Eglise a des frais beaucoup plus considérables que ses ressources. Le P. Loysen a été obligé de faire des dettes qui s'élèvent au chiffre de 8,700

ble; ce sont des poitrines que l'on rencontrera, et ceux-là ne seront pas seuls le jour de l'attaque.

Au milieu de cette grande armée de l'intelligence et du savoir, bien souvent, dans ces derniers jours, le nom du P. du Lac a paru à cette même place. On n'a pas oublié la belle et noble harangue qu'il adressait le soir même à ses élèves de la rue des Postes, quelques instants après le vote du Sénat. Il leur parlait de patriotisme et d'honneur, et cela sans nul effort; il leur ouvrirait son aile.

Depuis plus d'un an placé résolument, par le désir de toute la compagnie, à la tête du mouvement de résistance contre les projets Ferry, c'était son premier cri de joie et de bonheur relatif; l'émotion fut vive et profonde parmi ses jeunes auditeurs; une fois loin du regard de tous, le P. du Lac redévoit soucieux et pensif; même au milieu du triomphe il présentait un avenir sombre et inquiétant.

Quel sera au juste cet avenir, nul ne saurait le préciser. Profitons d'un jour de trêve pour esquisser cette intéressante physionomie.

A première vue, rien d'extraordinaire — cela jusqu'au premier mot. Grand et élancé, dans toute la force de l'âge, doué d'une distinction naturelle, le Père du Lac captive le regard plus qu'il ne l'attire. Au jugé, on devine l'homme du monde; au cours de la conversation, on oublie la remarque première, on se laisse aller au charme.

L'étudian est forte et variée; à sortir d'un entretien avec ce jeune recteur, on croirait avoir feuilleté une encyclopédie universelle; on comprend que de pareils hommes se complaisent dans le sacerdoce: le mystère divin seul échappe à leur raison, et alors ils s'inclinent et adorent.

Je ne sape pas avoir rencontré esprits plus ouverts et plus larges; je ne crois pas qu'il en existe aussi beaucoup de plus ardents. Le regard est franc et vif, le mouvement net et décisif; on sent que les passions humaines avaient là un terrain tout préparé; on devine en même temps quels efforts de volonté ce père a dû dépenser pour renouer bien des aspirations, pour dompter bien des pulsations brûlantes.

Il ne reste aujourd'hui de tous ces mouvements d'une nature généreuse et impatiente que cette flamme intérieure et mal éteinte que ranime et fait pétiller avec de grandes lueurs la menace d'un danger ou l'annonce du péril.

Le trait lancé, la première émotion comprenne, la tête s'incline légèrement, le calme succède immédiatement à l'éclair; sur ces lèvres fines et élégantes vient s'épanouir un sourire, comme si le Père recteur s'excusait de montrer que l'homme n'est pas parfait, même sous la robe sombre du jésuite.

Le Père du Lac avait vingt ans à peine lorsqu'il entra dans les ordres; après des études brillantes au collège Stanislas, le jeune lauréat ne fit que passer à travers la brillante existence qui lui faisaient son nom et sa fortune; il but rapidement à toutes les coupes, et le dégoût vint plus rapidement encore; en moins d'un an, rassasié d'une vie fébrile et agitée, il échangea sa toge virile contre l'habit du novice; du salon il passa dans la cellule, sans transition aucune. Deux ans après, il embrassait la carrière de l'enseignement.

La discipline est chose terrible chez les jésuites, et le sacrifice de soi la règle de tous. On a beau avoir tous les talents, il faut passer par toutes les positions, si modiques et si peu brillantes soient-elles, qu'on vous impose.

Le Père du Lac débute par la surveillance des élèves. Il fut maître d'études à Vannes, pion, comme on dit au lycée. C'était un surveillant sévère, et celui qui écrit ces lignes en sait quelque chose. Il revoit encore dans la grande cour, toute pleine et toute bruyante de l'agitation des jeux, le petit arbre où le recteur de Sainte-Geneviève lui fit subir de longues heures d'arrêts, méritées d'ailleurs. Il était sévère, mais juste, tout comme M. Petit-Loup. Très aimé de tous, en dépit des pensums qui tombaient drus comme grêle, du pain sec et des rétentes infligées. Il savait vous mettre, au moment des récréations, le diable au corps pour les jeux. Il excellait dans tout. La balle ne connaissait pas de secrets pour lui, et dans la course aux échasses il était toujours triomphant.

L'hiver, par les temps de fortes gelées, il se livrait avec rage au patinage et entraînait toute la cour dans sa passion, car c'était une vraie passion. D'ailleurs, je n'ai jamais vu de meilleur et de plus élégant patineur que le P. du Lac, et je doute que, au Cercle des patineurs, on puisse rencontrer son pareil. Cette passion, du reste, ne l'a pas quitté, et maintenant, l'hiver, quand le temps est

froid et qu'il gèle dur, on pourra voir le recteur de la rue des Postes, portant deux grands arrosoirs, jeter de l'eau dans un coin de cour, pour faire un lac sur lequel il puise se livrer, avec ses élèves, à toutes les fantaisies les plus difficiles et les plus scabreuses du patin.

Le simple surveillant part, à Rome, faire ce que l'on appelle le troisième an, cette seconde initiation, ce second noviciat, plus grand et plus profond encore que le premier; cette dernière épreuve que la Compagnie demande à ses membres avant de leur accorder l'investiture ecclésiastique.

A Rome, le P. du Lac se lie d'amitié avec un autre Père de la Compagnie, le propre frère de Montalembert, âme énergique et sublime dans un corps débile; ces deux hommes se comprirent, la mort seule devait les séparer. Envoyé à Cannes, de Montalembert demande à son nouvel ami de l'accompagner sur les bords de la Méditerranée; ce fut, pendant quatre mois, un spectacle sans exemple, que ces deux hommes jeunes et nobles, tous deux s'accordant un appui mutuel; l'un, pâle et défaîti, faisait pressentir son vigoureux compagnon les délices de cette vie future dont son cœur portait déjà comme le reflet; le second, exubérant de vie et de santé prodigiait l'une et l'autre au chevet de ce malade, dont il appréciait d'autant plus l'amitié qu'il devinait toute l'étendue de la perte que la Compagnie allait supporter à bref délai.

A son retour de Rome, le P. du Lac est appelé à la direction du collège du Mans, de création nouvelle, et dont il ouvrit les portes la veille même de la guerre; le collège se trouva transformé successivement en caserne et en ambulance; en tête de l'armée, le P. du Lac marche avec ces mêmes soldats qu'il a hébergés; au moment de la retraite, il ramasse les blessés français et prussiens, et exécute, par son exemple tous les dévouements; la variole pénétra à son tour dans le collège fauchant sur son passage malades et séjournants; le P. du Lac paye de sa personne et fait tête courageusement à tous les mauls, à toutes les douleurs; sa personnalité grandit au milieu de la tourmente, et, lorsque quelques mois après le P. Ducoudray tomba sous les balles des insurgés, on n'en trouva pas de plus digne que le recteur du collège du Mans pour occuper, à la tête de l'école de la rue Lhomond, un poste que les circonstances désignent comme un poste d'honneur et de combat.

C'est là que l'on trouva de nos jours les haines démagogiques. On se rappelle l'accusation qui fut portée par une certaine presse contre cette école. Ces candidats de la rue des Postes étaient accusés d'avoir connu à l'avance les questions d'examen de l'Ecole polytechnique. Dès le lendemain, le P. du Lac intentait un procès en diffamation contre les journaux qui avaient reproduit cette allégation. Le général Farre n'aurait pas trouvé cette façon de se mortifier et de faire malgré pendant les jours saints :

Jolie pendule Louis XVI, surmontée de sphères et d'attributs scientifiques, adjugée 3,000 francs à M. Jackson Jarves; deux bras-appliques, en bronze doré, 8,500 francs à M. Gardoff; élégant bureau de dame, par Crescent, ébeniste, du Régent, 12,500 francs au marquis de Bondi; lit de colonne en bois rosso de Levante, 29,600 francs à M. Nathaniel de Rothchild; cartel de Bouille en marquerie de cuivre sur écaille, 3,550 francs à M. Jones; belle console de Riesener, en acajou, cadre de bronzes dorés, 8,500 francs à M. Guatrot; magnifique pendule-baromètre et thermomètre de Boulle, 12,100 francs à M. Stephen Bourgeois; superbes cannelabres exécutés par Gouthière, et composés par Glodion, 37,000 francs à M. Guatrot.

Admirable coffret de mariage, commandé à Bouille par Louis XIV pour le mariage du grand-dauphin avec Marie-Christine de Bavière, payé 150,000 francs par M. Leghaff; grand vase allégorique de l'Hiver en porcelaine de Saxe, 8,000 francs à M. Mannheim; deux torchères modélées par Falconet pour le palais de Versailles, pièces exceptionnelles de la plus grande richesse, 110,000 francs à M. Charlet; pendule avec sa gaine en marquerie de Boulle, 17,000 francs à M. Febvre; deux beaux vases en alabastre oriental, Louis XIV, 25,000 francs à M. Mannheim; l'Offrande à l'Amour, charmante pendule en marbre blanc et bronze doré, 10,100 francs à M. de Raynard; joli bureau Louis XVI en marquerie, 6,000 francs à M. Wertheimer, etc., etc.

Les dix premières vacations ont produit 4,860,368 francs.

A son retour de Rome, le P. du Lac est appelé à la direction du collège du Mans, de création nouvelle, et dont il ouvrit les portes la veille même de la guerre; le collège se trouva transformé successivement en caserne et en ambulance; en tête de l'armée, le P. du Lac marche avec ces mêmes soldats qu'il a hébergés; au moment de la retraite, il ramasse les blessés français et prussiens, et exécute, par son exemple tous les dévouements; la variole pénétra à son tour dans le collège fauchant sur son passage malades et séjournants; le P. du Lac paye de sa personne et fait tête courageusement à tous les mauls, à toutes les douleurs; sa personnalité grandit au milieu de la tourmente, et, lorsque quelques mois après le P. Ducoudray tomba sous les balles des insurgés, on n'en trouva pas de plus digne que le recteur du collège du Mans pour occuper, à la tête de l'école de la rue Lhomond, un poste que les circonstances désignent comme un poste d'honneur et de combat.

C'est là que l'on trouva de nos jours les haines démagogiques. On se rappelle l'accusation qui fut portée par une certaine presse contre cette école. Ces candidats de la rue des Postes étaient accusés d'avoir connu à l'avance les questions d'examen de l'Ecole polytechnique. Dès le lendemain, le P. du Lac intentait un procès en diffamation contre les journaux qui avaient reproduit cette allégation. Le général Farre n'aurait pas trouvé cette façon de se mortifier et de faire malgré pendant les jours saints :

Vendredi, jeudi ne mangeras, Ni le samedi mémento.

Voici comment le *Mot d'Ordre* annonce ce retard :

Nous avons annoncé que le président de la République avait signé mardi les décrets relatifs aux congrégations non autorisées. Cette nouvelle est parfaitement exacte; les décrets sont rédigés et signés; ils sont — comme nous l'avons dit — précédés d'un rapport de M. Lepère au président de la République. Mais, contrairement aux bruits les plus accrédiés, ils ne paraîtront pas au *Journal officiel* avant mardi prochain.

Le ministère a craint de soulever les réactions cléricales pendant la semaine qui précéda Pâques, et qu'une certaine secte appelle — on sait pourquoi — la Semaine sainte; il a craint de provoquer de violentes sorties de la part des prédicateurs du carême.

Nous avons voulu laisser à cette citation toute son originalité.

La France, qui reprend la nouvelle, ajoute :

On cite, à ce propos, le mot suivant d'un sous-sécrétaire d'Etat, à qui un intrépide républicain fit écrire : « Ce n'est que dans les romans que le commissaire vient arrêter le maître de la maison au milieu d'une fête. »

Nous compléterons ces renseignements en démontant tout ce qui a été dit à propos d'ordres donnés et d'exécutions déjà commencées dans les départements contre les jésuites d'origine étrangère. Des instructions ont été adressées, en effet, aux préfets; mais ce sont des instructions préparatoires, et elles sont accompagnées de prescriptions très exactes sur la marche à suivre, les procédures à employer et le moment où il faudra agir. Le gouvernement ne se dissimule nullement les difficultés de sa tâche. Il sait que, quoi qu'il fasse, il ne contentera pas le parti avancé et qu'il mécontentera les libéraux. Il veut au moins être correct dans l'exécution.

C'est le cas de le dire: Tout est perdu, fors... les appoinments.

Dans l'*Officiel* d'hier se trouve un décret daté du 9 mars, contenant la nomination de M. de Crisenoy comme *perceleur* dans le département de la Seine.

Dans l'*Officiel* du 18 mars, un autre décret du 16 mars nommait le même, M. de Crisenoy commandeur de la Légion d'honneur.

Le collier de commandeur ne suffisait pas; il a fallu y ajouter les remises d'une perception.

Avoir été successivement officier de marine, lieutenant-colonel de la garde nationale, préfet de l'Indre, de l'Aisne et de Seine-et-Oise, directeur au ministère de l'Intérieur, conseiller d'Etat (nous copions l'*Officiel*) et venir s'échouer dans une perception de la banlieue, quelle chute!

C'est le cas de le dire: Tout est perdu, fors... les appoinments.

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* d'hier se trouve un décret daté du 9 mars, contenant la nomination de M. de Crisenoy comme *perceleur* dans le département de la Seine.

Le *Journal officiel* du 18 mars, un autre décret du 16 mars nommait le même, M. de Crisenoy commandeur de la Légion d'honneur.

Le collier de commandeur ne suffisait pas; il a fallu y ajouter les remises d'une perception.

Avoir été successivement officier de marine, lieutenant-colonel de la garde nationale, préfet de l'Indre, de l'Aisne et de Seine-et-Oise, directeur au ministère de l'Intérieur, conseiller d'Etat (nous copions l'*Officiel*) et venir s'échouer dans une perception de la banlieue, quelle chute!

C'est le cas de le dire: Tout est perdu, fors... les appoinments.

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Crisenoy. L'*Ordre* consacre à ce fonctionnaire quelques lignes aimables :

Le *Journal officiel* est, depuis quelques mois, encombré de décrets relatifs à M. de Cr

